



Actualités de la copropriété 2022

Formation présentielle

Durée : 7 heures

PUBLIC

Collaborateurs en charge de la gestion de copropriété

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

PRÉ-REQUIS

Maîtriser l'actualité juridique de la copropriété

TARIF

Nous consulter

INTERVENANT

Expert en gestion de copropriété

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Introduction

- ▶ La Loi Elan adoptée le 23 Novembre 2018 réforme considérablement le droit de la copropriété
- ▶ Les dispositions de la loi à application immédiate
- ▶ Les ordonnances complémentaires

2. Impacts sur la Loi de 1965

- ▶ Les dispositions impactées (Art.1-1 / 6-2 à 6-4 / 17-1 A / 37-1 et 42)
- ▶ Les impacts sur les nouveaux droits aux copropriétaires

3. Les dispositions d'application immédiate de la loi du 23 novembre 2018

- ▶ Art.42
- ▶ Art.19.2
- ▶ Art.21
- ▶ Votes en AG

4. L'ordonnance n°2019-1101 du 30 octobre 2019

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser la réglementation de la copropriété
- ▶ Identifier les évolutions de la réglementation en matière de copropriété

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/ compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.



Actualités de la copropriété 2022

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

5. L'ordonnance n°2020-304 du 25 mars 2020

- Contrat de syndic, assemblée générale dématérialisée et vote par correspondance

6. Décret n°2020-834 du 2 juillet 2020

7. Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 (Covid19) & décret n°2020-1331 du 2 novembre 2020

PUBLIC

Collaborateurs en charge de la gestion de copropriété

PRÉ-REQUIS

Maîtriser l'actualité juridique de la copropriété

INTERVENANT

Expert en gestion de copropriété

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03